



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ALLOCATIONS DE THÈSE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
2014

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 13 janvier 2014
(envoi des dossiers par voie postale)

Nom et prénom du candidat :

Titre de la thèse :

.....

.....

.....

Université :

Discipline :

Année d'inscription en 1^{re} année de thèse :

Année de thèse à la rentrée 2013-2014 :

Date de soutenance envisagée :

Renouvellement de l'allocation :

Oui, si oui, précédente(s) allocation(s) obtenue(s) en :

Non

Nom et prénom du directeur de thèse :

.....

Laboratoire de rattachement :

Directeur de laboratoire :

Co-tutelle (éventuelle)

Co-directeur :

MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE RENOUVELLEMENT

Année 2014

Le ministère de la Défense attribuera pour l'année 2014, dix allocations de thèses en histoire militaire et de la défense, allouées sur critère d'excellence, qui s'adressent à de jeunes chercheurs engagés dans une thèse inscrite dans cette discipline.

1 – Le montant annuel de l'allocation est de **10 000 €** par allocataire.

Peut être allocataire tout doctorant ayant déposé un dossier dûment complété dans les délais impartis par l'appel à candidature.

Ces allocations de thèses en histoire militaire et de la défense s'adressent en priorité à des doctorants non-salariés.

Les candidatures de doctorants salariés seront examinées par le Conseil scientifique de la recherche historique de la défense qui tiendra compte de la nature de l'emploi et du temps de travail mensuel consacré à cette ou ces activités salariées.

Ces allocations sont exclusives de toute autre aide à la recherche.

Le cas échéant, les candidats doivent s'engager sur l'honneur à n'accepter qu'une seule de ces allocations.

Le montant de l'allocation est imposable et non assujetti au versement de charges sociales. L'allocation ne donne pas droit à des indemnités de chômage. A la demande expresse du bénéficiaire, le ministère de la Défense peut délivrer une attestation d'attribution d'une allocation de recherche.

2 - Les allocations de thèse du ministère de la Défense sont ouvertes à tout candidat inscrit en thèse au moment du dépôt du dossier de candidature. Les candidats en début de thèse seront privilégiés.

3 – Peuvent faire acte de candidature :

- Tout doctorant, sans distinction de nationalité, inscrit dans une université française et rattaché à un laboratoire français.
- Tout doctorant de nationalité française dans une université étrangère.

Il peut exister une co-direction de thèse avec une autre université française ou étrangère.

4 - Les dossiers de candidature sont soumis au Conseil scientifique de la recherche historique de la défense qui décide de l'attribution de ces allocations.

Les dossiers de candidature sont évalués et sélectionnés suivant les critères suivants :

- La valeur scientifique du projet de thèse,
- L'intérêt de la recherche pour la défense,

- La valeur du candidat,
- La valeur du laboratoire d'accueil et la qualité de l'encadrement.

5 – L'allocation est attribuée pour une durée d'un an.

Elle peut être renouvelée deux fois, sur demande explicite du candidat. Le renouvellement n'étant pas automatique, le candidat doit établir chaque année un nouveau dossier de candidature comprenant un état des travaux effectués depuis sa précédente demande ; ce dossier est soumis une nouvelle fois au Conseil scientifique de la recherche historique de la défense qui évaluera l'évolution du travail du candidat.

6 – Chaque candidat ainsi que son directeur de thèse sont officiellement informés par courrier de la décision prise par le Conseil scientifique de la recherche historique de la défense.

7 – Un contrat de recherche est adressé par le ministère de la Défense à chaque bénéficiaire de l'allocation. Ce contrat est nominatif.

8 – Ce contrat est signé, d'une part, par l'allocataire, et d'autre part, par les autorités du ministère de la défense. Lorsque toutes les parties ont visé le contrat, ce dernier est notifié à l'allocataire qui en accuse réception.

Ce contrat définit notamment les obligations imposées à l'allocataire.

9 – **Le paiement intervient en deux versements** après remise par l'allocataire des travaux exigés dans le contrat :

- Un acompte de 5 000 € en avril 2014, après la remise, par le doctorant, de l'état de l'avancement de la thèse sous la forme d'un plan, d'une note méthodologique et d'une bibliographie,
- Le solde, de 5 000 €, en fin d'année de l'année de candidature, après la remise au 1^{er} octobre 2014, par le doctorant, d'un volume de la thèse de 60 pages minimum ainsi qu'un point historiographique (pour les doctorants en première année) ou un compte rendu d'ouvrage (pour les autres doctorants). Ce point historiographique ou le compte rendu d'ouvrage, destinés à être publiés dans les publications de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM) ou du Service historique de la défense (SHD) seront définis avec la direction scientifique de l'IRSEM ou du SHD et selon les thématiques de recherche du doctorant.

Un échéancier de remise de ces travaux est fourni au moment de la notification du contrat.

Il est explicitement rappelé que les deux versements n'interviennent que si le bénéficiaire a rempli **toutes les obligations** inscrites dans le contrat.

10 – L'allocataire s'engage également à prendre part aux activités scientifiques et académiques de l'IRSEM et du SHD,

- à participer au Séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM,
- à présenter ses travaux dans le cadre des diverses activités mises en place par l'IRSEM et le SHD,

- à mentionner le titre « Doctorant allocataire du ministère de la Défense » dans toute publication et toute communication scientifique,
- à déposer un exemplaire de sa thèse au Service historique de la Défense, une fois celle-ci soutenue,
- à mentionner l'aide qu'il a reçue du ministère de la Défense en cas de publication de sa thèse.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- le présent dossier de candidature, dûment complété
- un *curriculum vitae* détaillé du candidat
- une liste des publications et des travaux du candidat
- un *curriculum vitae* détaillé du ou des directeur(s) de thèse
- une lettre d'appréciation rédigée et signée par le ou les directeur(s) de thèse
- une attestation d'inscription en thèse
- un relevé d'identité bancaire ou postal avec les numéros d'IBAN – BIC/Swift et le logo de la banque

1) pour une première demande d'allocation de thèse :

- un exemplaire du mémoire du master 2 (qui pourra ensuite être soit restitué au candidat soit remis au Service historique de la Défense)

2) pour un renouvellement d'allocation de thèse :

- une note de l'état d'avancement des travaux (environ 15 pages)

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CORRECTEMENT REMPLI NE SERA PAS EXAMINE

CALENDRIER

- **13 janvier 2014 : date limite de dépôt des dossiers de candidature (envoi des dossiers par voie postale – cachet de la poste faisant foi)**
- 14 février 2014 : Conseil scientifique de la recherche historique de la défense – Attribution des allocations de thèse
- Mars 2014 : remise par le doctorant d'un état de l'avancement de la thèse sous la forme d'un plan, d'une note méthodologique et d'une bibliographie et paiement de la première tranche
- 1^{er} octobre 2014 : remise par le doctorant d'un volume de thèse de 60 pages, destiné à être publié dans les collections de l'IRSEM et des travaux demandés
- Novembre 2014 : paiement du solde

Ce dossier et toutes les pièces constitutives du dossier de candidature doivent être envoyés avant le 13 janvier 2014

par voie postale :
Délégation des patrimoines culturels
Campagne Allocation de thèses en histoire 2014
Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris SP 07

CANDIDAT

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Identifiant Défense : _____
(n° JAPD – le cas échéant)

N° de sécurité sociale : _____
(fournir la carte Vitale pour les français)

Situation de famille : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

Année d'inscription en thèse : _____

Année de thèse en cours : _____

Université : _____

Laboratoire d'accueil : _____

Université (en cas de co-tutelle) : _____

Laboratoire d'accueil : _____

Activité salariée : **Oui** **Non**

Employeur : _____

Fonction : _____

Date d'embauche : _____

Temps de travail mensuel : (nombre d'heures) _____

DIRECTEUR DE THESE

Il appartient au directeur de thèse de faire respecter les obligations contractuelles de la convention.

Il est chargé de rédiger une lettre d'appréciation sur le profil et le travail du candidat qu'il remettra dans le dossier de candidature.

Nom : _____

Prénoms : _____

Qualité : _____

Université, département, laboratoire d'appartenance : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse privée : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

*A
Le,*

Signature du directeur de thèse,

SECOND DIRECTEUR DE THESE en cas de CO-TUTELLE

Il appartient également au co-directeur de thèse de faire respecter les obligations contractuelles de la convention.

Il est chargé de rédiger une lettre d'appréciation sur le profil et le travail du candidat qu'il remettra dans le dossier de candidature.

Nom : _____

Prénoms : _____

Qualité : _____

Université, département, laboratoire d'appartenance : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse privée : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

*A
Le,*

Signature du directeur de thèse,

RESUME DE LA THESE

I - TITRE DE LA THESE

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA THESE (à renseigner en fin de document)

L'objet doit préciser les « **objectifs scientifiques** » de la recherche. Il sera rédigé comme un résumé documentaire, en soulignant les mots-clés essentiels du programme. **Il ne devra pas excéder 300 caractères.**

III - RESUME DE LA THESE (à renseigner en fin de document)

Un texte qui n'excédera pas 4 pages dactylographiées, rédigé dans un style impersonnel, posera clairement la problématique, les objectifs, la méthodologie, la bibliographie et exposera l'intérêt que peut présenter ce sujet pour le ministère de la Défense dans son ensemble.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier de candidature et m'engage à informer le ministère de la Défense de tout changement relatif à ma situation.

A

Le,

Signature du candidat,